



3 minutes pour les jeunes

*Madame la Conseillère nationale, Monsieur le Conseiller national,
Madame la Conseillère aux Etats, Monsieur le Conseiller aux Etats,*

La lecture de ce document ne vous prendra pas plus de trois minutes. Il vous apporte un éclairage bref mais précis sur une thématique concernant l'enfance et la jeunesse. Nous sommes à votre disposition pour répondre à toute question complémentaire, par courriel (ekkj-cfej@bsv.admin.ch), par téléphone (058 462 79 80) ou sur www.cfej.ch.

En vous souhaitant une excellente session d'automne 2015,

Pierre Maudet, président de la CFEJ

Les jeunes méritent votre attention ! Mais les connaissez-vous vraiment ?

La législature 2011-2015 se termine. Durant ces quatre ans de travaux parlementaires, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) a eu le plaisir de vous faire parvenir un « 3 minutes pour les jeunes » lors de chaque session. La Commission et son président Pierre Maudet vous remercient pour l'attention que vous avez portée à ces points d'informations brefs et précis sur un projet législatif touchant les enfants et les jeunes.

Pour terminer en beauté cette législature, la CFEJ a souhaité rassembler pour vous trois chiffres particulièrement parlants tirés d'une vaste enquête de criminologie réalisée en 2014¹ et d'un sondage effectué par la CFEJ auprès des jeunes de 17 ans fin 2014². Faut-il être enthousiasmé par les principaux résultats de ces études ou craindre des années de plus en plus difficiles avec les jeunes ? Vous pouvez vous tester et en tirer vos propres conclusions...

Q-1. Selon les dernières données criminologiques, les 15-16 ans...

- A. ont commis deux fois plus de vols en 2014 qu'il y a 10 ans ;
- B. ont commis plus de deux fois moins de violences qu'il y a 10 ans ;
- C. ont surtout fait exploser les actes de vandalisme et le nombre de graffiti par rapport à il y a 10 ans ;
- D. ont commis cinq fois moins de violences sexuelles qu'il y a 10 ans.

Q-2. Selon les dernières données criminologiques, les 15-16 ans...

- A. consomment toujours plus de tabac ;
- B. sont beaucoup moins nombreux à fumer du cannabis qu'il y a 10 ans ;
- C. consomment du cannabis beaucoup plus fort qu'il y a 10 ans ;
- D. fument moins de tabac et de cannabis, mais boivent plus qu'il y a 10 ans.

Q-3. Vous pensez que si les jeunes qui ont 18 ans en 2015 devaient voter :

- A. ils accepteraient à une courte majorité l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne ;
- B. ils accepteraient à plus de 60% la légalisation de la consommation du cannabis ;
- C. ils refuseraient à une courte majorité le principe de l'éducation sexuelle à l'école primaire ;
- D. ils seraient plus de 60% à penser que les citoyens de l'UE doivent être libres de travailler en Suisse et de s'y installer.

Nous souhaitons aux candidates et candidats bonne chance pour les élections fédérales à venir. A tous les autres, nous adressons nos meilleurs vœux pour leurs futures activités.

Réponses :
Q1 : A=faux, -32%; B=vrai, -59%; C=faux, -56%; D=faux, -23%.
Q2 : A=faux ; B=vrai, -40%; C=faux ; D=faux.
Q3 : A=faux, ils refuseraient à 49%; B=faux, ils refuseraient à 77%; C=faux, ils accepteraient à 61%; D=vrai, ils accepteraient à 59%.

¹ Denis Ribeaud, Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich 1999-2014, Kriminologische Forschungseinheit, ETH Zürich, 2015 et Sonia Lucia, Etude populationnelle de victimisation et de délinquance dans le canton de Vaud, Institut universitaire de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne – CHUV, 2015

² « Ma Suisse et moi », enquête nationale auprès des jeunes de 17 ans, CFEJ 2015, disponible sur www.cfej.ch.